



Les conseillers numériques pour les habitants seront présents le 20 avril pour une réunion publique à la mairie.

Ce sera l'occasion d'échanger afin d'identifier vos besoins et de répondre à vos questions en matière de dématérialisation et de connaissances numériques.



Le conseil municipal du lundi 28 mars 2022 a décidé

à la majorité, par 12 pour et 1 abstention, de voter le budget principal de la commune, celui du centre d'accueil ainsi que celui de la résidence des 4 vents :

Désignation	Fonctionnement	Investissement
Commune	1 289 868 €	781 506 €
Centre d'Accueil	247 685 €	129 514 €
Résidence des 4 Vents	153 737,48 €	94 301,86 €

Ce résumé

à l'unanimité d'accepter l'amortissement sur vingt ans de l'achat des parcelles cadastrées BP 569 et 570 situées rue de

la Mothe et revendues à l'euro symbolique à Habitat de la

Vienne

à l'unanimité
d'accepter l'ouverture
d'une provision de
1000€ sur le budget
du centre d'accueil pour
le recouvrement des restes le
sur comptes de tiers : une telle provision
intervient lorsque, malgré les diligences faites
par le comptable public, le recouvrement des
restes est gravement compromis.

à l'unanimité d'autoriser le maire à signer la convention avec l'association La Boulit pour la production du spectacle « Voyage Capel » de la Compagnie DBK et de participer à hauteur de 1.200 € pour l'achat

de ce spectacle qui aura lieu lors de la fête du pain à la Crouzette le dimanche 16 octobre

Info - Boulangerie

Lors de sa séance du 21 novembre 2021, le conseil municipal a fixé le loyer du local commercial « 2 Grand Rue » pour un montant de 400€ avec une gratuité de 6 mois.

La commune mettra à disposition du futur boulanger le local ainsi que le matériel à compter du 1er mai 2022. La location de l'immeuble et les remboursements du matériel débuteront le 1er novembre 2022. La commune espère une ouverture de la boulangerie début mai 2022.

Le coût total des achats du matériel s'élève à 53 891,36 € TTC.

Il serait proposé à M. GODET l'acquisition à terme du matériel sur 10 ans, soit 120 mensualités d'environ 450 € TTC.

Appel aux dons

Les membres de la commission jeunes se lancent dans l'aventure de la création d'un lieu d'échanges d'activités partagées. La municipalité au vu du sérieux de leur engagement à décider de leur mettre à disposition l'étage de la Maison des Associations. Pour le reste ils doivent équiper et créer l'ambiance de leur foyer. Pour des raisons évidentes de budget et dans un souci écologique de recyclage, ils font appel à vous. Si vous avez un canapé, des fauteuils, des tables hautes ou basses ou bien même des étagères dont vous ne savez plus quoi faire, envoyez une photographie par sms au 06.79.87.75.24 ce geste solidaire ne pourra que créer des liens supplémentaires entre générations. Merci pour eux!

Théâtre

Mardi 12 avril à 19h00 dans le parc du château de La MOTHE, la compagnie du TUX-HINOR vous propose la pièce *Mon rouge Aux joues* de Sandrine ROCHE, mise en scène de Chantal LEBOURG.

à partir de 12 ans - entrée 5 €



Le samedi **7 MAI** 2022 à 11h00,

l'Espace 3 rivières va vous dévoiler son

"oeuvre - enseigne" réalisée par nos artistes locaux.

Sylvie PREVOST, Franck DOREAU, Roland et Olivier CLAVAUD auteurs(e) de l'oeuvre et la municipalité vous convient à un moment de partage autour de l'Espace 3 rivières.

- À l'issue du dévoilement de l'oeuvre, venez découvrir le jardin du presbytère qui devient dès lors un espace public de plus, dans notre commune.
- Conte, musique, et enfin apéritif pour échanger avec les artistes.
- Pour les plus courageux et les plus écologistes d'entre nous, départ en début d'après-midi (heure à préciser) du jardin pour une randonnée nettoyage de notre belle campagne.
- Enfin, durant cette journée, les membres de PERSAC jeunes vous invitent à visiter leur nouveau lieu d'échanges et de ralliement et vous proposeront quelques douceurs pour financer leur projets.

De ferme en ferme le 23 et 24 avril, à l'asinerie de PERSAC, venez à la rencontre d'Emile CHARRIER et de ses ânes.

La ferme âsine se compose d'une trentaine d'ânes élevés en agriculture naturelle. Venez rencontrer les ânesses laitières, les ânons et le baudet. Les ânesses sont traites à la main et le lait est utilisé dans la fabrication de savons artisanaux. La ferme est un support de nombreuses activités sociales, et même d'asinothérapie!

lieu-dit La Tuilerie 86320 Persac - 06 22 92 40 17

La France De Ferme en Ferme Visites Dégustations Animations + de 500 producteurs vous ouvrent gratuitement leurs portes Retrouvez la liste des fermes participantes sur www.defermeenferme.com

DATES à RETENIR

envoyer vos questions et vos contributions par mails à persac@departement86.fr

10 04 22

1er tour des élections présidentielles

-8h à 19h Espace 3 rivières 12 04 22

Théâtre
-19h
Parc du château de la Mothe
entrée 5€

24 04 22

2ème tour des élections présidentielles -8h à 19h Espace 3 rivières 25 04 22

Conseil municipal
-vous pouvez envoyer vos
questions par l'intermédiaire
du site "persac.fr"

Directeur de publication: Regis Sirot

Mairie de PERSAC, 3 Grand'rue - 86 320 PERSAC



persac@departement86.fr - persac.fr



05.49.48.47.15

